

Rapport financier 2022

Zéro déchet Saint-Nazaire

Assemblée Générale du 9 février 2023

L'année 2022 se solde avec des fonds propres au 31/12/2022 à **16 469,35 euros**.

COMPTE DE RÉSULTATS :

Les dépenses de l'association, sont gérées de façon responsable, dans un souci d'économie et d'écologie : Réflexion avant achat, réutilisation, recherche d'alternatives, récupération, dons, prêt.

1. Charges de l'année 2022 : 37 916,28 €

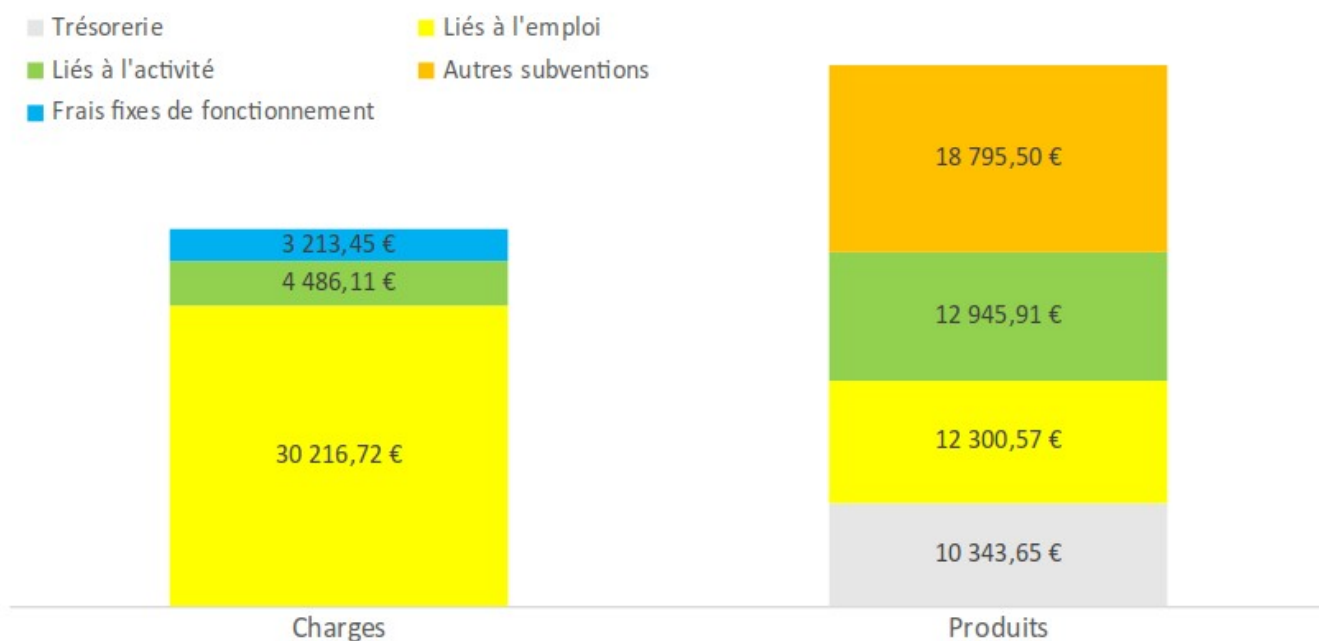
Charges 2022		
Charges liées à l'emploi = 30 216,72 €	Rémunération des 2 salariées	21 086,57 €
	Cotisations sociales URSAFF	6414 €
	Cotisations sociales Retraite	1937,15 €
	Adhésion et visites médecine du travail	300 €
	Gestion des ressources humaines avec Saint-Nazaire Association	479 €
Charges liées à l'activité = 4 486,11 €	Formations bénévoles/ salariées	605 €
	Frais de transports (bénévoles et salariées)	458,57 €
	Prestations extérieures (traiteurs, animations, etc.)	1662,90 €
	Communication (création, impressions, diffusion)	984,66 €
	Achats matériel / fournitures pour prestations et vie associative	612,83 €
	Achats alimentaires / boissons	152,15 €
	Autres frais	10 €
Frais fixes de fonctionnement = 3 213,45 €	Adhésion réseaux associatif (Saint-Nazaire association, REEVE évènement éco-responsable)	125,35 €
	Loyer (charges incluses)	2 918,40 €
	Assurance	109,70 €
	Frais bancaires	60 €
TOTAL charges 2022		37 916,28 €

2. Recettes de l'année 2022 : 44 041,98 € (sans solde du compte au 31/12/2021)

Recettes 2022		
	Solde du compte au 31 décembre 2021 : 10 343,65 €	
Subventions = 18 795,50 €	Subventions : 18 795,50 €	
	CARENE fonctionnement	5000 €
	Contrat de Ville (CARENE) – projet	2500 €
	Contrat de Ville + supplément Quartier d'été (ANCT) – projet	7000 €
	Fonds Développement à la Vie Associative (FDVA) – fonctionnement	1500 €
	Quartier d'été (ANCT)	2000 €
	Autres subventions (Crédit mutuel / Conseil départemental)	795,50 €
Produits liés à l'emploi = 12 300,57 €	Aide à l'emploi : 12 300,57 €	
	Parcours Emploi Compétences 2022	12 300,57 €
Produits liés à l'activité = 12 945,91 €	Adhésions / Dons / Billetterie évènement : 410 €	
	Adhésions HA / esp / chèque et dons	265 €
	Billetterie évènement (HA+espèces)	145 €
	Prestations : 12 535,91 €	
	Lycée professionnel Heinleix Saint-Nazaire Exposition des alternatives au tout jetable / Autopsie d'une poubelle / Atelier furoshiki	200 €
	CARENE service collecte des déchets Défi Moins de déchets 2022 - 5 ateliers sur les thématiques : réduire ses déchets dans la salle de bain, la cuisine et avec les enfants/ados	1350 €
	CARENE service collecte des déchets Animations scolaires - Gaspillage alimentaire – 1h30- pour 13 classes de CM1-CM2	4225 €
	Ville de Saint-Nazaire Service Education ALSH Sadi Carnot Stage de 4 jours « être un héros du zéro déchet »	560 €
	Ville de Saint-Nazaire – Animation pour la manifestation Côté Plages avec le village des solutions de la CARENE	350 €
	Solitaire du Figaro : Atelier faire soi-même les produits	700 euros

	ménagers et médiation de l'exposition du village des solutions – 3 heures	
	Village des solutions – Semaine du développement durable avec la CARENE – transition écologique – Exposition des alternatives et jeux – 4h	350 €
	Communauté de Communes Estuaire et Sillon - 3 ateliers faire soi-même thématiques – 1h30 - 1 conférence « Mes 1 ^{ers} pas vers le zéro déchet » - Animation d'un ciné-débat	2714,91 €
	Maison des jeunes – Ville de Montoir de Bretagne Accompagnement à la réduction des déchets : réalisation d'un audit et proposition d'un plan d'actions	900 €
	Communautés de communes de Cap Atlantique Atelier faire soi-même furoshiki pour 10 personnes - 1h30	366 €
	IDEA groupe 2 Ateliers faire soi-même furoshiki pour 20 personnes - 1h30	700 €
	Lycée Notre Dame d'Espérance Saint-Nazaire Participation à un ciné-débat	40 €
	Ecole collège La Ruche Bleue à Pontchâteau Témoignage – Autopsie poubelle – jeux	80 €
	TOTAL recettes 2022	54 385,63 €

Répartition des charges et produits 2022



3. Le bénévolat représente environ **300,5 heures pour 8 bénévoles** actifs en 2022.

Avec :

- Gouvernance (CA / Bureau) : **61 heures**
- Groupes d'actions (réunions/temps de préparation actions) : **146 heures**
- Tâches administratives (demande de subventions, comptabilité, etc) : **37,5 heures**
- Face à Face à face public : animations/temps forts... : **40 heures**
- Rencontres : partenaires/Financeurs/Institutions : **16 heures**

Nous valorisons cet engagement bénévole dans nos demandes de subventions à hauteur de 11,27 euros brut(taux horaire brut du smic), **soit pour 2022 : 3 387 euros**